



Études canadiennes / Canadian Studies

Revue interdisciplinaire des études canadiennes en
France

73 | 2012

Mutations et Rupture au Canada

La naissance de la Délégation Générale du Québec à Paris

Michel Sarra-Bournet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eccs/288>

DOI : 10.4000/eccs.288

ISSN : 2429-4667

Éditeur

Association française des études canadiennes (AFEC)

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

Pagination : 47-60

ISSN : 0153-1700

Référence électronique

Michel Sarra-Bournet, « La naissance de la Délégation Générale du Québec à Paris », *Études canadiennes / Canadian Studies* [En ligne], 73 | 2012, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eccs/288> ; DOI : 10.4000/eccs.288

AFEC

LA NAISSANCE DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC A PARIS¹

Michel SARRA-BOURNET
Université de Montréal

Bien que les relations entre la France et son ancienne colonie d'Amérique du Nord n'aient jamais été complètement interrompues, elles reprirent officiellement sur le plan politique en octobre 1961 lors de l'inauguration de la Maison du Québec à Paris, suite à la visite du Général de Gaulle à Québec et à l'élection d'un nouveau gouvernement québécois l'année précédente. Réorganisée et élevée au rang de Délégation générale en 1964, elle demeure la plus importante agence du Québec à l'étranger et garde à ce jour un statut quasi-diplomatique malgré les soubresauts de la politique dans le triangle Ottawa-Québec-Paris.

Although relations between France and her former North American colony had never ceased completely, they officially resumed at the political level in October 1961 with the opening of the Quebec House in Paris that followed General De Gaulle's visit to Quebec City and the election of a new Quebec government the year before. Reorganized and elevated to the rank of General Delegation in 1964, it remains Quebec's most important agency abroad and still keeps its quasi-diplomatic status despite occasional turmoil in the Ottawa-Quebec City-Paris triangle.

Près d'un siècle après le Traité de Paris aux termes duquel elle avait perdu la grande majorité de ses possessions dans le Nouveau Monde, la France reprit contact avec sa province perdue lors de la visite à Québec du navire *La Capricieuse* en 1855, prélude à l'installation d'un premier consul à Québec Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau qui entra en fonction en 1859. De son côté, le gouvernement de la nouvelle province fédérée de Québec attendra 1882 avant de procéder à la nomination d'un agent à Paris. Hector Fabre fit également bientôt office de représentant du Dominion du Canada dans la Ville Lumière, jusqu'à son décès en 1910². Cet arrangement n'aura pas de lendemain, Ottawa étant seul à verser des émoluments à son successeur Philippe Roy (BEAUDOIN 1977 : 448).

Envisagée par les premiers ministres unionistes Maurice Duplessis et Antonio Barrette, l'ouverture d'une « Maison du Québec » à Paris fut amorcée par le ministre Georges-Émile Lapalme dès l'élection des libéraux en 1960.

¹ À la mémoire de Jean-Marc Léger et d'André Patry

L'auteur désire remercier le programme de formation professionnelle et de perfectionnement géré conjointement par l'Université de Montréal et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) pour son soutien à ce projet, ainsi qu'Aryane Babin pour son assistance à la recherche et Emmanuelle Marchand pour la révision linguistique.

² Sur la visite de *La Capricieuse* (PORTES 2008). Sur l'histoire du consulat français dans la capitale québécoise, on consultera COMMISSION FRANCO-QUEBECOISE SUR LES LIEUX DE MEMOIRE COMMUNS (2010) Sur Hector Fabre (CAREL et MESLI 2011).

Étant donné qu'au même moment, Charles de Gaulle et André Malraux souhaitaient un rapprochement avec la Belle Province, la Délégation du Québec à Paris fut rapidement inaugurée par le premier ministre Jean Lesage, rue Barbet-de-Jouy, le 5 octobre 1961. Bien que sa création n'eût pas soulevé d'objections immédiates, la Maison du Québec eut du mal, au cours des premières années, à assurer son existence. Elle souffrit jusqu'en 1964 de l'ambiguïté de son statut et de l'insuffisance de ses moyens. Son déménagement dans la rue Pergolèse, son élévation au rang de délégation générale, la reconnaissance par Paris, à titre de courtoisie, de son statut diplomatique et le début des ententes bilatérales France-Québec eurent pour effet de lui conférer une plus grande importance. Après quelques années de tension dans le « triangle » Québec-Ottawa-Paris, suivies d'une normalisation du statut international du Québec, on peut dire qu'aujourd'hui, le travail de la délégation générale contribue à l'accroissement des relations entre le Québec et la France.

Les antécédents

Au début du XX^e siècle, le Québec conservait des agents généraux en poste à Bruxelles et à Londres. En vertu de l'application de son programme électoral, Duplessis abolit ces deux postes à son arrivée au pouvoir jusqu'en 1936 (ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE 27 octobre 1936)³. Au cours de l'après-guerre, l'ouverture d'une agence à Paris fut évoquée par le député indépendant de Québec, René Chaloult. Le 17 février 1949, à l'occasion d'un débat sur les crédits accordés au ministère de l'Industrie et du Commerce pour les agences générales à Ottawa et à New York. Ce dernier interpela le premier ministre à l'Assemblée législative invoquant le besoin d'une immigration française dans la province et prétextant le peu de services en français de l'ambassade canadienne à Paris. Duplessis rétorqua que le moment était mal choisi, la situation économique étant mauvaise des deux côtés de l'Atlantique, et que rappelait-il, « il faut aussi se souvenir que les provinces n'ont pas de contrôle sur les relations internationales ». Quand le député le pressa de faire lui-même des voyages à l'étranger « pour faire rayonner la province comme le firent jadis Mercier et Laurier », Duplessis répondit qu'il n'en avait pas le temps (ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, 17 février 1949)⁴.

³ Le poste à Bruxelles était vacant depuis 1928.

⁴ On rapporte que Paul Gouin, ancien ministre libéral et chef de l'Action libérale nationale avait aussi réclamé l'ouverture d'une délégation à Paris. Voir PANNETON 2000 : 182, n. 384.

LA DELEGATION GENERALE DU QUEBEC A PARIS

À la veille de la visite à Ottawa et à Québec du président Vincent Auriol du 4 au 8 avril 1951, Chaloult revint à la charge en déposant une motion demandant au gouvernement du Québec d'étudier « la possibilité de déléguer à Paris et au Vatican un représentant officiel de notre province ». Sans s'opposer à son adoption, son libellé n'imposant qu'une réflexion, Duplessis fut cette fois, plus précis dans ses objections. « Il est incontestable, affirma-t-il, que, d'après la Constitution canadienne, Ottawa a l'autorité exclusive dans le domaine de la représentation internationale. » En effet, le Québec était, à cette époque, en pleine lutte avec Ottawa pour faire respecter l'autonomie provinciale. Duplessis conclut : « Je ne crois pas qu'il soit opportun de poser des actes qui sortent de cette sphère d'activités. Soyons logiques avec nous-mêmes. » (ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, 21 février 1951)

Le Québec reçut Auriol avec honneur et émotion. Le président écrit ensuite au premier ministre une chaleureuse lettre de remerciements puis, au début de 1952, l'invita à son tour à visiter la France. Mais l'intérêt de Duplessis pour les affaires internationales était limité. Au besoin, il délégua ses ministres pour une mission commerciale ou une visite au Vatican (BLACK 1999 : 368, 372). Il évoquait rarement la France, sinon pour souligner que les Canadiens français en étaient originaires, et il n'avait pas d'affection particulière pour les Français qui étaient parfois l'objet de ses sarcasmes⁵.

En 1958, alors que le Québec préparait une exposition commerciale à Paris, le chef de l'opposition Georges-Émile Lapalme demanda à Duplessis s'il ne serait pas opportun de poster des agents à Londres et à Paris. Celui-ci lui répondit que la baisse des devises européennes réduisait les perspectives d'investissement et d'émigration et que, de toute façon, les agents commerciaux du Québec n'auraient aucun statut diplomatique (ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, 9 janvier 1958). Si son opposition apparaissait moins ferme cette fois-ci, c'est qu'il songeait à nommer son ami Jean Désy, ambassadeur canadien à Paris, au terme de son mandat. Lors de l'étude des crédits pour l'année 1959-1960, qui comprennent une somme plus importante, Lapalme crut bien que les espoirs qu'il avait exprimés allaient se réaliser. Mais il dut déchanter. Duplessis lui répondit :

Pour installer un agent général de la province à Londres ou à Paris, cela coûtera très cher; il faudrait un édifice, des frais élevés

⁵ Pierre Savard écrit : « Le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, tout attaché qu'il fut à la survivance canadienne-française, manifeste beaucoup de désinvolture à l'endroit de la France. Il qualifie volontiers ses commettants de "Français améliorés", ce qui n'est pas louangeur envers les Français du Vieux Monde. » (SAVARD 1973 : 494). À ce sujet, voir aussi LAPALME 1973 : 239.

de publicité, un budget pour des réceptions nombreuses, etc. [...] La province n'a simplement pas les moyens de dépenser des centaines de milliers de dollars à de telles fins d'ici à ce que les conditions économiques en Europe se stabilisent (ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, 20 janvier 1959).⁶

Maurice Duplessis mourut le 7 septembre de cette année-là. À peine installé aux commandes de la province, son successeur, Paul Sauvé décéda à son tour, le 2 janvier 1960. Il reviendra à Antonio Barrette, troisième premier ministre unioniste au pouvoir en moins de quatre mois, de relancer le projet. Plutôt conservateur, il s'était jusque-là montré plutôt favorable à une représentation au Vatican (Antonio BARRETTE 1966 : 88). Toutefois, il annonça dès son entrée en fonction que le ministre de l'Industrie et du Commerce, Jean-Paul Beaulieu, « avait convaincu ses collègues, y compris le premier ministre, de la nécessité pour la province d'avoir des agents généraux en Europe, principalement à Paris et à Londres. » (ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, 28 janvier 1960) Puis, à la veille des élections générales, début avril, il accueillit à Québec le Général de Gaulle, qu'il avait rencontré deux fois auparavant : lors de sa première visite en 1944, et lors d'une visite qu'il fit à l'Élysée, en 1945, lorsque de Gaulle était président intérimaire (BARRETTE 1966 : 87, 164 et 257). Mais Barrette ne put mener son projet à exécution, car les libéraux de Jean Lesage ravirent le pouvoir à l'Union nationale, le 22 juin 1960.

La genèse

La création de la Délégation du Québec est le produit de la volonté politique de deux hommes : Georges-Émile Lapalme et Charles de Gaulle. Après avoir cédé la direction du parti libéral à Jean Lesage en 1958, Lapalme était demeuré député, puis fut nommé ministre de la Justice dans le nouveau gouvernement Lesage élu en juin 1960. Dès septembre, profitant d'un voyage privé en Europe, il obtint grâce aux contacts de ses amis – et à l'intervention du Général qui passa outre les objections du Quai d'Orsay, une rencontre avec André Malraux, ministre d'État chargé des Affaires culturelles dans le but de lui parler de son projet de fonder une « Maison du Québec à Paris ». Georges-Émile Lapalme arriva au Palais Royal accompagné de son ami l'avocat Maurice Riel. André Malraux lui exprima l'intérêt que portait déjà le président à la question québécoise. En effet, à son retour de voyage au Québec en avril

⁶ Lapalme est néanmoins revenu à la charge quelques semaines après : « Le succès exceptionnel de notre exposition de Paris, l'an dernier, montre qu'il y a, en France, une grande curiosité à exploiter en faveur de notre province. » (L'HEUREUX 1959 : 4)

précédent⁷, de Gaulle aurait dit à son ministre : « Il y a, me semble-t-il, un énorme potentiel français au Québec. Veuillez vous en occuper. » Puis, la veille, au Conseil des ministres : « Malraux, il faut s'occuper du Québec ». La porte était déjà grande ouverte. Malraux exprima alors le malaise qu'il éprouvait à la pensée que la France avait négligé le Québec pendant 200 ans et son souhait de mieux l'y faire connaître. Puis, au moment de clore l'entretien il ajouta : « Monsieur le Ministre, allez de l'avant avec votre projet, ouvrez cette Maison du Québec dont vous parlez, établissez-vous à Paris, et nous irons à votre rencontre. » (Cité dans LAPALME 1973 : 42-49)⁸

A son retour à Québec, Lapalme recommanda au Conseil des ministres d'embaucher Charles Lussier, directeur de la Maison canadienne à la cité universitaire, implantée à Paris depuis 1923, à titre d'Agent général de la Province de Québec à Paris. Il comptait sur son réseau de connaissances dans la capitale française pour lancer l'entreprise. Bientôt, Québec acheta la maison du Prince de Murat, rue Barbet-de-Jouy, en face de l'Archevêché de Paris et y fit exécuter des travaux de rénovation par un ingénieur québécois (LAPALME 1973 : 49, 107-108)⁹. L'enthousiasme de Lapalme gagna bientôt le premier ministre Lesage qui avait le talent de reconnaître les bonnes idées de ses ministres et conseillers¹⁰. Le 23 février 1961, l'ambassadeur français à Ottawa, Francis Lacoste, télégraphia au Quai d'Orsay :

M. Lesage m'a dit toute l'importance qu'il attachait à la création de cette agence – combien il était heureux que cette création, longtemps projetée mais non réalisée par ses prédécesseurs, fut [sic] intervenue sur son insistance et sous sa signature – et tout le bien qu'il en attendait pour le développement des échanges culturels et des transactions économiques entre la province de

⁷ On peut consulter le récit de ses premières visites au Québec, y compris des extraits pertinents des discours et mémoires du Général en consultant les chapitres 5 et 6 de THOMSON 1990 et les chapitres 1 et 2 ainsi que les documents aux pages 108 à 126 de LESCOPI 1981.

⁸ L'entretien est également raconté dans RIEL 1987 : 38-40. Riel sera sénateur à Ottawa de 1973 à 1997 et président de cette institution en 1983-1984.

⁹ Lussier demeurera à son poste jusqu'en décembre 1964 et deviendra fonctionnaire fédéral dans les années 1970, et notamment greffier du Sénat de 1981 à 1989.

¹⁰ Lesage n'avait été avis du résultat de la rencontre de Lapalme avec Malraux qu'après son retour de Paris. Même Pierre Dupuy, l'ambassadeur canadien, l'avait appris avant lui. Certains ministres, dont André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, responsable des agences commerciales, n'avaient pas apprécié l'initiative du ministre de la Justice. (Lapalme sera ministre des Affaires culturelles de mars 1961 à septembre 1964.) (PAQUIN 2006b : 25)

Québec [...] et son ancienne mère patrie la France (BASTIEN 2006 : 43).

La délégation du Québec fut inaugurée en grande pompe le 5 octobre 1961. Dans un télégramme daté du 11 mai 1965, Lacoste rapporta que Lapalme lui avait dit vouloir donner à cet événement : « le plus grand éclat et le plus grand retentissement possible afin de marquer l'importance extraordinaire que la nouvelle administration de la province attache aux liens historiques qui unissent les Canadiens français à la France, ainsi qu'au développement de leurs relations avec elle. » (cité dans BASTIEN 2006 : 45) De son côté, Malraux avait confié à Lapalme que de Gaulle entendait recevoir le premier ministre du Québec comme un chef d'État (LAPALME 1973 : 110)¹¹. Lesage, qui était accompagné de huit de ses ministres (DEVOIR 1961 : 1)¹² fut à la hauteur de la situation. Le discours qu'il prononça lors de l'inauguration montre que la Révolution tranquille qui s'amorçait, allait de pair avec l'ouverture sur le monde du Québec francophone : « Le progrès moderne a fait disparaître les frontières et d'une certaine façon, nous ne sommes plus chez nous seulement sur les bords du Saint-Laurent. Que nous le voulions ou non, il nous faut faire face au reste de l'univers. » (Cité par MRIFCE, 1961)¹³ Le toast, qu'adressa plus tard de Gaulle à Lesage lors de la réception tenue au Salon des Beauvais de l'Élysée, évoque les promesses des grandes réalisations que lui inspirait l'établissement du Québec à Paris : « Voici que l'évolution, si elle a pu longtemps nous séparer, nous rapproche directement. Il s'agit, cette fois, non point seulement de sentiments à partager, mais bien de choses à faire ensemble. » (LESCOP 1981 : 128-129)

L'expansion

Le Québec n'était pas prêt. Dans son mémoire de maîtrise, Sylvain Larose fait la démonstration que « le fonctionnement de la "représentation

¹¹ Alain Peyrefitte confirme que Lesage fut reçu avec « les égards que le protocole réserve aux chefs d'un État souverain », (PEYREFITTE 1999 : 14)

¹² Lesage et deux de ses ministres étaient déjà à Paris. En France, cette inauguration fera l'objet de près de 600 articles de presse. Au Québec, c'est *Le Devoir* et *La Presse* qui rapportent l'événement. (PANNETON 2000 : 137)

¹³ Claude Morin, jeune conseiller du premier ministre, qui avait participé à la rédaction de tous les discours prononcés durant ce voyage, rappelle, non sans une pointe d'ironie : « Usant d'un style oratoire aujourd'hui désuet, Lesage prononçait son allocution avec beaucoup de conviction et d'élan. Dans les salons imprégnés d'une histoire séculaire et aux dorures inspirantes, il donnait aux textes préparés dans le chalet du parc des Laurentides une coloration personnelle. » (MORIN 1991 : 39-40).

québécoise à Paris" s'est déroulé avec une marge importante d'improvisation comme l'ensemble des initiatives internationales du Québec à la même époque. » Au cours des premières années, la Délégation du Québec souffrit de l'ambiguïté de son statut, de l'absence de structure au sein de l'appareil étatique québécois et d'une insuffisance de ressources humaines et matérielles (LAROSE 2008 : 18-19). Fin 1963, après une visite de Malraux au Québec, Lapalme remit un rapport au Conseil des ministres dans lequel il s'inquiétait que la Délégation ne s'achemina vers la paralysie, et que l'Opposition unioniste ne s'empara de l'affaire. Il espérait ainsi obtenir un nouveau statut, plus de moyens et un nouveau délégué. En effet, il faisait écho aux critiques soulevées par le travail de Lussier, qui n'avait pas été choisi pour ses talents d'organisateur. Ensuite, il rapportait que les ministères du Québec ne répondaient pas aux demandes de la Délégation qui n'avait même pas de brochures touristiques à offrir à ses visiteurs, ni même un centre de documentation (LAROSE : 2008 : 88-93).

Le redressement se fit sur une période de deux ans. Lapalme obtint la création d'un centre de documentation, l'embauche d'un documentaliste, d'un attaché de presse et d'un assistant pour l'attaché économique et le remplacement du délégué par Jean Chapdelaine, ancien ambassadeur du Canada en Suède, au Brésil et en Égypte. Cet agrandissement entraîna le déménagement de la Délégation rue Pergolèse (LAROSE 2008 : 104-106)¹⁴. À la suite d'une rencontre à Paris avec Malraux en mai 1964 et grâce à l'intercession de de Gaulle, les représentants du Québec reçurent les privilèges diplomatiques en dépit de l'opinion du Quai d'Orsay dont le juriste avait affirmé en 1961 que « les provinces n'ont aucune compétence internationale », que « la France ne reconnaît que le Canada » et que le développement des relations « entre la province de Québec et la France devait passer par les services fédéraux. » (BASTIEN 2006 : 44) Bien que cette reconnaissance de tous les privilèges et immunités diplomatiques ne fût accordée par Paris qu'à titre de courtoisie et qu'elle n'était destinée d'abord qu'au nouveau délégué, avant d'être étendue à tous les membres de la Délégation ayant « statut consulaire » (PATRY 1979 : 395, n. 5. Paquin 2006b : 27-28 et DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC 2001 : 24-25), le consulat américain à Québec observa le phénomène et fit rapport au Département d'État qui constata que le délégué Jean Chapdelaine possédait les mêmes pouvoirs qu'un ambassadeur et pouvait

¹⁴ En poste depuis les débuts les attachés culturel et économique, Robert Élie et Georges Mercier y resteront. Chapdelaine sera nommé à la fin de 1964 et entrera en fonction au début de 1965.

appeler « n'importe qui du gouvernement, à commencer par le chef de l'État lui-même. » (Cité par GODIN 1994 : 315)¹⁵

En 1964, Québec avait pignon sur rue à New York, à Paris, à Londres et maintenant à Milan. Cependant, aucun ministre n'avait la responsabilité ultime de ces bureaux. Chaque ministère y nommait un responsable sectoriel. En août 1965, Québec créa la Commission interministérielle des relations avec l'extérieur, placée sous la responsabilité de Claude Morin attaché au cabinet du premier ministre. Puis, le nouveau premier ministre, Daniel Johnson voulut établir des lignes d'autorité plus nettes en mettant les délégations sous la responsabilité d'un ministère. Ce fut fait lorsque le ministère des relations fédérales-provinciales fut transformé en ministère des relations intergouvernementales le 14 avril 1967.¹⁶

Deux ententes bilatérales de coopération conclues en 1965, eurent pour effet de conférer un caractère concret aux relations directes entre le Québec et la France. La première intervint le 27 février, à Paris, entre le ministre québécois de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie et Christian Fouchet, ministre de l'Éducation nationale de la République française, et la seconde, le 17 novembre, fut paraphée à Québec par le nouveau ministre des Affaires culturelles, Pierre Laporte et François Leduc, ambassadeur de France au Canada. Le 10 novembre, le Canada et la France avaient signé un accord-cadre permettant à la France de signer des « ententes » avec les provinces, à condition d'en avertir Ottawa (BEAUDOIN 1979 : 402-403)¹⁷.

La création de la Délégation du Québec n'avait pas soulevé d'objections immédiates, sinon par l'opposition unioniste qui martelait le thème des dépenses extravagantes du gouvernement libéral. Lesage ayant été ministre fédéral, on ne s'inquiétait pas trop à Ottawa des relations privilégiées du Québec avec la France. On les regardait même d'un œil bienveillant, ce rapprochement étant vu comme un complément des relations Ottawa-Paris (PAQUIN 2006b : 26, et LAROSE 2008 : 61). Or, il est évident qu'à la fin de 1964, les relations entre Ottawa et Paris s'étaient refroidies : de Gaulle avait fait en sorte que l'accès aux autorités politiques françaises était devenu plus facile pour les représentants du Québec que pour ceux du Canada (MEREN 2012 : 75-77). Devant les inquiétudes de l'Opposition officielle, qui

¹⁵ Sur l'inquiétude que procure aux Américains le rapprochement franco-québécois (LISEE 1990 : 73-97, ch 4)

¹⁶ Les programmes culturels et éducatifs demeurèrent toutefois sous la responsabilité de leurs ministres sectoriels respectifs jusqu'en 1971 (MORIN 1987 : 76-77).

¹⁷ Le texte des ententes peut être consulté dans le document du GOUVERNEMENT DU QUÉBEC 1984 : 4-8. L'accord-cadre est reproduit dans MORIN 1972 : 71.

brandissaient la correspondance entre l'ambassade française et gouvernement canadien et les déclarations de Jean-Lesage et Paul Gérin-Lajoie qui tendaient à indiquer qu'ils avaient été mis devant le fait accompli, le premier ministre Lester B. Pearson et son ministre des Affaires extérieures réaffirmaient que le gouvernement canadien était au courant dès l'été 1964 des négociations entre la France et le Québec en vue d'un accord sur la culture, que cet accord avait fait l'objet d'un échange de notes entre l'Ambassade de France et le ministre canadien et que des discussions tripartites étaient en cours depuis longtemps pour permettre aux arrangements que le Québec voulait conclure, d'être valides sur le plan international (CHAMBRE DES COMMUNES, 13 avril 1965 : 300, 26 avril : 395, 27 avril : 629, le 4 mai : 886, 10 mai : 1093 et 14 mai : 1290)¹⁸.

Toutefois, c'est un discours du ministre Gérin-Lajoie qui sema le désarroi au ministère canadien des Affaires extérieures. Après son retour de Paris, il s'adressa au corps consulaire de Montréal, le 12 avril 1965, annonçant « que dans tous les domaines qui sont complètement ou partiellement de sa compétence, le Québec entend désormais jouer un rôle direct, conforme à sa personnalité et à la mesure de ses droits. » (PAQUIN 2006 : 285-292)¹⁹ Cela accéléra la négociation de l'accord-cadre sur le statut des ententes France-Québec (CHAMBRE DES COMMUNES, 27 mai 1965 : 1719 et 28 mai : 1763-4).

C'est le discours du général de Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967, qui introduisit de véritables tensions dans les relations triangulaires. La réaction officielle du gouvernement canadien était contenue dans un communiqué de presse lu le lendemain matin par le premier ministre Pearson et rapporté dans les journaux le surlendemain : « Certaines déclarations faites par le président ont tendance à encourager la faible minorité de notre population qui cherche à détruire le Canada et, comme telles, elles sont inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement. Les habitants du Canada sont libres. Toutes les provinces du Canada sont libres. Les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés. Le Canada restera uni et rejettera toutes les tentatives visant à détruire son unité. » (GODIN 1980 : 235)²⁰ Les relations France-Canada étaient alors à leur plus bas, malgré les dénégations du ministre Martin (CHAMBRE DES COMMUNES, 21 décembre 1967 : 5728).

¹⁸ Cette version des faits est attestée par PATRY 2006 : 26.

¹⁹ L'idée et la rédaction de cette allocution est l'œuvre d'André Patry, qui deviendra un des piliers de la diplomatie québécoise (AIRD 2005 : 57-73).

²⁰ Pearson réitérera son message lorsque De Gaulle ira plus loin encore dans un discours à l'Élysée quelques mois plus tard (CHAMBRE DES COMMUNES, 28 novembre 1967 : 4774).

Épilogue

La conférence de 1968 sur l'éducation, à Libreville, où le Québec fut directement invité – ce qui provoqua la rupture des relations diplomatiques entre le Canada et le Gabon – et celle de Niamey, en 1969, où rivalisèrent la représentation du Québec et celles mises sur pied par Ottawa (Canada, Ontario et Nouveau-Brunswick), évoquent la période connue sous le nom de « guerre des drapeaux ». Depuis, un *modus vivendi* s'est installé dans le triangle Ottawa-Paris-Québec. En 1971, le Québec s'est vu octroyer un statut de gouvernement participant à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) fusionnée depuis à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) aux côtés du Canada qui en est l'État membre. Le même type d'entente est intervenu en 1985 pour encadrer sa participation aux Sommets de la francophonie²¹. Enfin, une certaine reconnaissance nationale accordée aux Québécois par la Chambre des communes en 2006, ainsi que l'accord Québec-Ottawa sur la nomination d'un représentant du gouvernement du Québec au sein de la délégation du Canada à l'UNESCO, consacrent une stabilisation du statut international du Québec²².

Claude Morin estime que « par son action, le Québec a considérablement influencé la politique étrangère du Canada longtemps orientée vers les pays anglo-saxons. » (MORIN 1990 : 3) Si Québec et Ottawa restent sur leur position au sujet du droit du Québec de jouir de relations directes avec des États souverains, les querelles juridiques entre les deux gouvernements ont fait place à une collaboration sur le terrain. L'attitude plus prudente de la France sur la question nationale québécoise à partir de la fin des années 1970, associée à la relève de la garde politique canadienne (le duo de Trudeau et Lévesque faisant place à celui de Mulroney et Bourassa), a fait cesser les querelles protocolaires. Bien que la remontée du mouvement souverainiste au Québec, la réélection du Parti Libéral canadien et celle du Parti Québécois eussent donné lieu à une résurgence de tensions, le *modus operandi* établi entre 1983 et 1994, assure la normalisation des relations Ottawa-Québec-Paris (CORNUT 2012). Comme l'écrivait Annemarie Jacomy-Millette dès 1989 :

Les discussions des années 1960 sur la personnalité internationale du Québec basées sur des considérations d'ordre juridique interne et externe, [...] apparaissent aujourd'hui comme une hypothèse d'école. [...] Dans les scénarios pour l'avenir, on peut prévoir la mise en place de mécanismes *ad hoc* répondant à

²¹ Pour suivre l'évolution parallèle du Québec et du Canada au sein de la Francophonie (LEGER 1987).

²² Voir le texte de cet accord (PAQUIN 2006a : 321-324).

LA DELEGATION GENERALE DU QUEBEC A PARIS

un besoin impérieux de coordination (JACOMY-MILLETTE 1989 : 99).

L'action internationale du Québec entreprise par l'ouverture de la Maison du Québec à Paris a contribué à étendre les frontières du Canada. Au-delà des symboles, qui avaient leur importance du début des années 1960 jusqu'au second référendum sur la souveraineté en 1995, la politique extérieure du Québec se concentre aujourd'hui sur des projets concrets auxquels le gouvernement accorde généralement les ressources correspondantes.

Dès 2007, le Québec se faisait le promoteur d'un Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. La province est présente dans les négociations encore en cours à la fin de 2012. Le 17 octobre 2008, le président Nicolas Sarkozy, et le premier ministre du Québec, Jean Charest, paraphaient l'Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Plusieurs seront d'accord avec Gilles Duguay, ancien ambassadeur du Canada au Cameroun, au Maroc et en Roumanie que jusqu'à maintenant : « Le Québec a réussi, grâce notamment aux divers gouvernements français qui ont suivi celui de Charles de Gaulle, à se définir et à se présenter à la face du monde, de façon sincère, imaginative et démocratique, sans pour autant mettre en cause l'unité canadienne. » (DUGUAY 2010 : 10) L'avenir dira si cette apparente « normalisation » de la question québécoise n'est que la fin d'un cycle.

Bibliographie

Sources

A. Archives parlementaires

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DU QUEBEC, *Les débats de l'Assemblée législative du Québec*, 1936, 1949, 1959-1962.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA, *Les débats de la Chambre des communes du Canada*, 1960-61, 1965, 1967-68.

B. Journaux

DEVOIR, « Six ministres sont partis pour Paris », *Le Devoir*, le 2 octobre 1961, p. 1.

L'HEUREUX, Camille « Une maison du Québec à Paris », *La Presse*, le 9 juillet 1959, p. 4.

C. Documents gouvernementaux

GOUVERNEMENT DU QUEBEC (1984), *Recueil des ententes internationales du Québec, Québec, Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications*, 192 p.

D. Mémoires et témoignages

BARRETTE, Antonio (1966), *Mémoires*, Montréal, Éditions Beauchemin, 448 p.

LAPALME, Georges-Émile, (1970 et 1973), *Mémoires*, t. 2 *Le vent de l'oubli*, t. 3 *Le paradis du pouvoir*, Montréal, Leméac, 295 et 263 p.

MORIN, Claude (1991), *Mes premiers ministres : Lesage, Johnson, Bertrand, Bourassa et Lévesque*, Montréal, Boréal, 632 p.

PEYREFITTE, Alain (1999), *De Gaulle et le Québec*, Montréal, Stanké, 184 p.

E. Site internet

MRIFCE, MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, DE LA FRANCOPHONIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR (1961), *Historique du ministère*, « Inauguration de la Maison du Québec Paris, 5 octobre 1961, 11 h, Honorable Jean Lesage, Premier Ministre »
http://www.mrifce.gouv.qc.ca/document/spdi/fonddoc/FDOC_alloc_1518_19611005_lesage-inauguration.htm (consulté le 16 décembre 2012).

Études (dont certaines contiennent des reproductions de documents d'archives)

A. Mémoire de maîtrise

LAROSE, Sylvain (2008), *La création de la Délégation générale du Québec à Paris*, Mémoire de M.A., UQAM, janvier, 150 f.

B. Livres

AIRD, Robert (2005), *André Patry et la présence du Québec dans le monde*, Montréal, vlb éditeur, 159 p.

BASTIEN, Frédéric (2006), *Le poids de la coopération : le rapport France-Québec*, Montréal, Québec Amérique, 275 p.

BLACK, Conrad (1999), *Maurice Duplessis*, Montréal, Éditions de l'homme, 547 p.

CAREL, Ivan et MESLI, Samy (2011), *Hector Fabre*, Montréal, vlb éditeur, 184 p.

COMMISSION FRANCO-QUEBECOISE DES LIEUX DE MEMOIRE COMMUNS (2010), *150 ans de relations France-Québec : le Consulat général de France à Québec, 1859-2009*, Québec, Éditions Multimondes, 229 p.

DUGUAY, Gilles (2010), *Le triangle Québec-Ottawa-Paris. Récit d'un ancien ambassadeur canadien*, Sillery, Québec, Septentrion, 636 p.

- GODIN, Pierre (1980), *Daniel Johnson. 1964-1968. T.2 La difficile recherche de l'égalité*, Montréal, Édition de l'Homme, 1980, 405 p.
- GODIN, Pierre (1994), *René Lévesque*, tome 2, *Héros malgré lui*, Montréal, Boréal, 736 p.
- LEGER, Jean-Marc (1987), *La Francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Montréal, Hurtubise HMH, 242 p
- LESCOP, Renée (1981). *Le pari québécois du général de Gaulle*, Montréal, Boréal Express, 218 p.
- LISEE, Jean-François (1990), *Dans l'œil de l'aigle. Washington face au Québec*, Montréal, Boréal, 577 p.
- MORIN, Claude (1972), *Le pouvoir québécois... en négociation*, Montréal, Boréal Express, 208 p.
- MORIN, Claude (1987), *L'art de l'impossible. La diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Boréal, 472 p.
- MORIN, Claude, (1991), *Mes premiers ministres : Lesage, Johnson, Bertrand, Bourassa et Lévesque*, Montréal, Boréal, 632 p.
- PANNETON, Jean-Charles (2000), *Georges-Émile Lapalme. Précurseur de la Révolution tranquille*, Montréal, vlb éditeur, 191 p.
- PAQUIN, Stéphane (dir.) (2006a), *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 324 p.
- PATRY, André (2006), *Le Québec dans le monde, 1960-1980*, Montréal, Typo, 151 p.
- PORTES, Jacques (2008), *L'impossible retour de la France. De « La Capricieuse » à de Gaulle*, Montréal, vlb éditeur, 111 p.
- THOMSON, Dale C. (1990), *De Gaulle et le Québec*, Saint-Laurent, Québec, Édition du Trécaré, 410 p.

C. Articles et chapitres de livres

- BEAUDOIN, Louise (1977), « Origines et développement du rôle international du Québec », in Paul PAINCHAUD (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, CQRI/Presses de l'Université Laval, pp. 441-470.
- BEAUDOIN, Louise (1979), « Les relations France-Québec », in Jean SARRAZIN et Claude GLAYMAN, *Dossier Québec*, Paris, Stock, pp. 397-413.
- CORNUT, Jérémie (2012), « Le triangle normalisé: les relations Canada-France-Québec au tournant du XXIe siècle », in Stéphane ROUSSEL et Greg

- DONAGHY (dir.), *Mission Paris. Les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*, Montréal, Hurtubise, pp. 177-203.
- DELEGATION GENERALE DU QUEBEC, Service de la communication et des affaires publiques (2001), « Le changement de statut de la Délégation Générale », *40 ans de relations directes et privilégiées entre le Québec et la France*, Paris, Numéro historique de *Québec. Le Magazine*, octobre p. 24-25.
- JACOMY-MILLETTE, Annemarie (1989), « Les activités internationales des provinces canadiennes » in Paul PAINCHAUD (dir.), *De Mackenzie King à Pierre Trudeau. Quarante ans de diplomatie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 81-99.
- MEREN, David (2012), « La vague des nationalismes : Jules Léger et l'échec de la diplomatie discrète », in Stéphane ROUSSEL et Greg DONAGHY (dir.), *Mission Paris. Les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*, Montréal, Hurtubise, pp. 65-90.
- MORIN, Claude (1990), « L'émergence internationale du Québec », in Yves MARTIN et Denis TURCOTTE (dir.), *Le Québec dans le monde. Textes et documents 1*, Sainte-Foy, QC, Québec dans le monde, pp. 3-7.
- PAQUIN, Stéphane (2006b), « Les relations internationales du Québec sous Lesage, 1960-1966 », in Stéphane PAQUIN et Louise BEAUDOIN (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, vlb éditeur, pp. 23-39.
- PATRY, André (1979), « Québec et les relations internationales », in Jean SARRAZIN et Claude GLAYMAN, *Dossier Québec*, Paris, Stock, pp. 377-395.
- RIEL, Maurice (1987), « Septembre 1960 : la fondation de la Maison du Québec à Paris », in Marcel DUBÉ et Yves MICHAUD (dir.), *Le Québec du Général de Gaulle au Lac Meech, 1967-1987*, Montréal, Guérin, pp. 37-44.
- SAVARD, Pierre (1977), « Les Canadiens français et la France de la "cession" à la "Révolution tranquille" », in Paul PAINCHAUD (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, CQRI/Presses de l'Université Laval, pp. 471-494.